

Thématique :



LES TROUBLES TSA – TND CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le pharmacien joue un rôle essentiel de protection face à des **thérapeutiques peu compatibles** avec la présence d'un TSA TND et doit **contrôler les prescriptions** de ces patients.

A l'heure actuelle, **aucun traitement médicamenteux** n'est en mesure de **guérir les troubles du spectre autistique (TSA)**. Toutefois, la prise de certains traitements permet **l'amélioration de comportements** interférant avec la **socialisation**.

Afin de prévenir les **dépansions, l'anxiété** ou les **comportements** problèmes liés aux TED, les **troubles du sommeil**, un traitement médicamenteux peut être associé à des **interventions éducatives** et thérapeutiques non médicamenteuses.

Les traitements médicamenteux sont ainsi recommandés pour la prise en charge de la **douleur**, de **l'épilepsie** et de la **comorbidité** somatique.

Sinon ces traitements peuvent être utilisés en **seconde intention** pour la prise en charge de :

- Dépression ou anxiété liées aux TED ;
- Troubles sévères du comportement à type d'auto ou hétéro-agressivité ;
- Troubles du comportement ou troubles du sommeil.

Cette action est proposée sous la forme d'une **évaluation des pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.



DURÉE : 4h.

La plateforme d'apprentissage est disponible 24h/24 et 7J/7. Vous organisez vos sessions de formation selon vos disponibilités.



PRÉREQUIS

Professions libérales et professionnels salariés. En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.



INTERVENANT

Formateur qualifié.



PUBLIC CIBLÉ

Pharmaciens titulaires, pharmaciens adjoints, préparateurs en pharmacie, salariés en officine de pharmacie.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

OBJECTIF 1 :

Maîtriser la délivrance des médicaments en lien avec une ordonnance pour une prise en charge d'un enfant ou d'un adolescent en lien avec un TSA – TND.

OBJECTIF 2 :

S'assurer de fournir l'ensemble des informations indispensables pour un traitement sécurisé du patient.

OBJECTIF 3 :

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

OBJECTIF 4 :

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

OBJECTIF 5 :

Analyser les résultats.

OBJECTIF 6 :

Identifier un plan d'action.

OBJECTIF 7 :

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP :

TÉLÉCHARGEZ VOS DOCUMENTS :

Nous mettons à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP.

Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

PREMIER TOUR - AUDIT CLINIQUE.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions.

Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

ACTIONS D'AMÉLIORATIONS DE VOS PRATIQUES.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques.

Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

DEUXIÈME TOUR - AUDIT CLINIQUE.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques.

Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

VOTRE INTERLOCUTEUR DIRECT

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

A votre écoute du lundi au jeudi de 10h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h.

**TARIF**

Voir sur la page descriptive sur notre site internet

OU nous consulter : contact@medilearn.care**CONTACT****SAS EPSA**

Médilearn

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

medilearn.care

SIREN : 849469325

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap. Pour obtenir des informations, sollicitez notre référent handicap par e-mail : contact@medilearn.care

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des pratiques professionnelles sur deux tours.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Documents téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Modalités : Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

Délais d'accès : date selon la disponibilité du formateur.